

VILLERS-LES-NANCY

Le club omnisports quatrième de Meurthe-et-Moselle

23/1/93

Toutes les sections sportives étaient présentes lors de la dernière assemblée générale.

Le président du COS Villers, J.J. Beltramo, a ouvert l'assemblée générale en ces termes: «*le COS existe depuis plus de 25 ans et le travail de tous les dirigeants qui se sont succédé à la tête des sections, joint au soutien permanent de la municipalité en matière de financement et d'équipements sportifs ont permis au COS Villers, fort maintenant de 16 disciplines, d'être le quatrième club omnisports de Meurthe-et-Moselle*».

Animation

Le COS «*général*» a été jusqu'à présent une «*boîte aux lettres*» dont la tâche principale était de collecter les demandes des sections, de répartir équitablement la subvention municipale et parfois de régler certains litiges.

M. Beltramo estime que cette structure peut avoir à côté des sections, un rôle plus important et plus enrichissant dans l'animation sportive de la commune. Des commissions ont donc été mises en place dont le rôle sera dans un premier temps une réflexion sur la politique sportive du COS et la mise en place de quelques actions commu-

nes à l'ensemble des sections. On notera en particulier la mise à l'étude d'un projet de partenariat avec le milieu scolaire et de colloques ou débats ayant pour thème le sport.

L'une des grandes tâches du COS sera aussi de redéfinir ce que peut être le sport dans une commune et comment harmoniser la pratique de haut niveau, la compétition, le loisir sportif non contraint, la formation et l'éducation. Autant d'objectifs qui pourront s'exprimer à court terme sous forme de contrats avec des partenaires.

Ces actions solidaires devraient permettre aux sections de sortir de leur individualisme sans toutefois perdre leur spécificité. Elles ne doivent pas oublier qu'elles appartiennent à la même structure et défendent les mêmes couleurs.

Un travail collectif

M. Beltramo a également évoqué la représentation du sport féminin, car plus du quart des sportifs du COS sont des femmes. Il trouve tout à fait anormal que le sport féminin ne soit pas spécifiquement représenté au

sein du bureau du COS. Il faut absolument mettre en place une cellule de réflexion sur le développement de la pratique sportive féminine (une seule femme sur les 25 membres du comité directeur du COS).

Le président a également évoqué l'importance d'ouvrir les portes du COS aux handicapés, leurs récents jeux olympiques ont eu le mérite de rappeler que la performance sportive n'était pas réservée à quelques privilégiés.

Un travail collectif qui sera dur à mettre en place car les dirigeants des sections ont déjà un énorme travail au sein de leur propre discipline et se dépensent sans compter pour gérer les urgences quotidiennes.

Cette coopération est toutefois indispensable, a ajouté M. Beltramo, si nous voulons positionner le COS comme un service public et le voir considérer comme tel.

Au chapitre des questions diverses, quelques sections ont évoqué les problèmes financiers posés par le décalage entre les frais engagés et le versement des subventions (l'année sportive n'est pas, en effet, la même dans toutes les disciplines).